



Année : 2022, 2023

Lieu : Paris

Devenir tuteur accompagnateur AFEST - FORMATION

Réf. : FOFPP07C



Compétences Visées

Savoir accompagner et évaluer la montée en compétences d'un salarié dans le cadre d'une Action de Formation En Situation de Travail (AFEST).

Objectifs, Contenus

Comprendre le contexte réglementaire de la Formation En Situation de Travail (FEST)

- Le contexte légal : directives de la loi du 05 septembre 2018 « Liberté de Choisir son Avenir Professionnel » et décret du 28 décembre 2018 relatif à la FEST.
- Les caractéristiques de l'Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) :
 - la situation de travail,
 - les étapes-clés du parcours,
 - les acteurs institutionnels impliqués,
 - le référent interne ou externe, l'accompagnateur AFEST,
 - le parcours pédagogique : alternance temps de travail aménagé et temps d'analyse réflexive,
 - le temps de l'évaluation.

Construire un parcours pédagogique AFEST

- Le parcours AFEST-type.
- La faisabilité : conditions de la mise en oeuvre du parcours AFEST et soutien des parties prenantes.
- L'élaboration du parcours pédagogique AFEST :
 - la description des compétences attendues pour l'apprenant,
 - le positionnement et l'engagement de l'apprenant au regard de cet apprentissage,
 - le découpage du parcours en situations de travail apprenantes,
 - la définition des modalités de suivi et d'évaluation.
- Le rappel des principes structurants de l'AFEST : qu'est-ce qui doit s'apprendre, comment cela peut-il s'apprendre, à quelles conditions, comment vérifier que cela est acquis.

Identifier les compétences attendues d'un tuteur-accompagnateur AFEST

- La distinction entre formateur, tuteur et accompagnateur AFEST.
- Les critères de réussites : maintien d'une relation de qualité, engagement, motivation.
- La posture du tuteur accompagnateur AFEST.
- Le lien entre les objectifs du parcours et les objectifs professionnels de l'apprenant.
- La traçabilité de l'activité/plan de suivi de l'accompagnateur AFEST.

Soutenir les compétences, les acquisitions de l'apprenant

- L'animation de phases réflexives avec un apprenant.
- La réflexivité accompagne la montée en compétences de l'apprenant :
 - la réflexivité facilitatrice d'apprentissage, le droit à l'erreur pour l'apprenant : passage de la réussite en actes à la réussite en pensée,
 - la réflexivité s'intéressant à la valeur : logiques de valorisation, de reconnaissance, de validation, d'argumentation,
 - la réflexivité existentielle : question du sens pour l'apprenant, de ce qui l'aide à structurer son apprentissage.

Savoir évaluer les acquis de l'apprenant

- Les quatre niveaux d'évaluation selon D. Kirkpatrick, centrés sur l'apprenant : ce qu'il a apprécié, ce qu'il a appris, ce qui a évolué dans sa manière de travailler, comment ses résultats ont été optimisés.
- L'évaluation des acquis pour mesurer la progression de l'apprenant et l'atteinte de l'objectif professionnel.
- La mise en évidence d'autres besoins de formation.
- Le formulaire d'évaluation des acquis : diagramme de Kiviat, par exemple.

Personnes concernées

Tout professionnel, tuteur, accompagnateur AFEST ayant en charge l'accompagnement de parcours pédagogique.

Paris 2022

Durée

2 jours

» du 15/09/2022 au 16/09/2022

Intervenant

ESNAULT Nadine

- Expérience d'infirmière anesthésiste
- DU douleur (Paris VI)
- DEA Sciences de l'Éducation (Lyon 2)
- Doctorat Sciences de l'Éducation (Nantes)
- Co-responsable du domaine Clinique
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

Tarif Inter : 770 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Paris 2023

Durée

2 jours

» du 16/11/2023 au 17/11/2023

Intervenant

ESNAULT Nadine

- Expérience d'infirmière anesthésiste
- DU douleur (Paris VI)
- DEA Sciences de l'Éducation (Lyon 2)
- Doctorat Sciences de l'Éducation (Nantes)
- Co-responsable du domaine Clinique
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

Tarif Inter : 770 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports réglementaires.
- Apports cognitifs.
- Co-construction d'outils-soutiens.
- Mises en situation.

Valeur ajoutée de la formation

Pragmatique, le participant, futur accompagnateur AFEST, fait lui-même l'expérience de la FEST.

OPTIONNEL (fortement conseillé) accompagnement individuel du tuteur/accompagnateur AFEST : 1 jour

Prérequis

Faire le test de positionnement.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel – Article 4.
- Article L6313-2 du Code du travail.
- Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.
- « Art. D. 6313-3-2.- La mise en oeuvre d'une action de formation en situation de travail comprend :
 - 1° l'analyse de l'activité de travail pour, le cas échéant, l'adapter à des fins pédagogiques,
 - 2° la désignation préalable d'un formateur pouvant exercer une fonction tutorale,
 - 3° la mise en place de phases réflexives, distinctes des mises en situation de travail et destinées à utiliser à des fins pédagogiques les enseignements tirés de la situation de travail, qui permettent d'observer et d'analyser les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis de chaque mise en situation afin de consolider et d'explicitier les apprentissages,
 - 4° des évaluations spécifiques des acquis de la formation qui jalonnent ou concluent l'action. ».
- Rapport final. Expérimentation AFEST, action de formation en situation de travail, juillet 2018, Réseau Anact-Aract.
- Synthèse. Expérimentation AFEST, action de formation en situation de travail, juillet 2018, Réseau Anact-Aract.
- Dossier de la revue Education Permanente. L'AFEST : cadrages et débordements. Parution n°227 - 2021-2.
- Dossier de la revue Education Permanente. - Apprendre et se former en situations de travail, n°216 - 2018-3.
- Viaux, A ; Esnault, N. Former en situation de travail : Appui au changement des organisations de soins.